

ANNEXE C

AVIS PRÉALABLES DES AUTORITÉS AÉRONAUTIQUES

Défense



Direction Générale Ressources Matérielles
Division CIS & Infra
Section Infrastructure

Bruxelles, le 16 JUNI 2009
MITS : 09- 350467
Annexe: 1

ELECTRAWINDS NV
John Cordierlaan 9
B-8400 Oostende

OBJET : Ouffet - Projet d'implantation d'un parc de 7 éoliennes

Références : 1. Votre lettre du 11 mars 2009
2. Notre dossier 3D/610-1
3. Circulaire GDF-03 du 12 juin 2006 – Directives concernant le balisage d'obstacles pour l'aviation

Monsieur,

Par la présente, nous revenons à votre email du 11 mars 2009.

Nous avons l'honneur de vous annoncer que la Défense n'émet pas d'objection de principe quant au projet en objet, pour autant qu'il soit pourvu d'un balisage de jour et de nuit tel que décrit en annexe. A défaut, nous vous prions de considérer le présent avis comme défavorable.

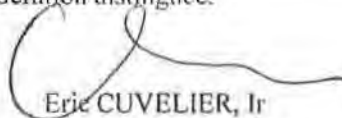
L'implantation envisagée se situe dans une zone d'exercices et d'entraînement pour aéronefs répertoriée catégorie C. Nous attirons votre attention sur le fait que si les éoliennes étaient érigées sans un balisage conforme, la Défense déclinerait toute responsabilité en cas de problèmes ultérieurs. Nous nous réserverions par ailleurs la possibilité de faire respecter ces prescriptions par toute voie de droit.

Après délivrance du permis de bâtir, il y aura lieu de prévenir nos services, par écrit à l'adresse complète ci-dessous, au plus tard 30 jours ouvrables avant le début des travaux de construction, afin de nous permettre d'avertir le personnel navigant concerné. Tout courrier qui nous sera adressé, devra mentionner le numéro 3D/610-1, la position exacte des éoliennes en coordonnées Lambert 72 ainsi que leur hauteur totale.

Dans le même esprit, nous vous prions de nous avertir de la mise en service des éoliennes ainsi que lors de leur démantèlement ultérieur.

Nous vous rappelons que la présente ne constitue qu'un avis relatif aux aspects défense et qu'une demande officielle devra être introduite auprès du Service public fédéral Mobilité et Transports – Direction générale Transport aérien, si ce n'est déjà fait.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.


Eric CUVELIER, Ir
Commandant d'Aviation
Chef du Bureau Géomatique

Correspondante : Gerda Aerts
Assistante administrative
Tel : 02/701.36.95
Fax : 02/701.60.80
E-mail: g.aerts@mil.be



DGMR - Division CIS & Infra
Section Infrastructure – Sous-section Support
Bureau Géomatique
Quartier Reine Elisabeth
Rue d'Evere, 1
1140 BRUXELLES

.be

Veuillez noter que notre numéro de fax est désormais le 02/701.60.80

Direction Générale Administration et Finances
Service: Urbanisme
Référence: A//U/WIND-325/0686
Date : 23/08/2005

Info : L. Leemans.
tel. nr. 02/206.22.27
Fax: 02/206.22.39

Monsieur Olivier Marchal
Rue Nihotte 13
4540 Jehay

Concerne: Projet éolien à Ouffet.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 12/08/2005, je vous confirme que Belgocontrol n'a pas d'objection de principe à émettre concernant l'objet susmentionné pour autant que la hauteur des éoliennes ne dépassent pas 150m.

Aussi, vu que votre projet se trouve dans une zone d'activité militaire, je vous invite à prendre contact avec le service de la Défense Nationale – Direction Générale Ressources Matérielles – Division Infrastructure – Section Gestion – Sous Section Géomatique – à l'attention du Major Pirlot J.Y. – Quartier Reine Elisabeth – Rue d'Evere 1 à 1140 Bruxelles

Ces données sont informatives et pour un avis définitif, la demande officielle de permis de bâtir devra revenir via le :

Service Public Fédéral Mobilité et Transport - Transport Aérien
Direction Aéroports et Règles de l'air
Centre Communication Nord
Rue du Progrès 80 Bte 5
1030 Bruxelles

En ce qui concerne les études préalables pour les servitudes aéronautiques, elles seront désormais facturées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



L. Leemans
Pour, **R. Van Achter** en copie
Responsable Service Urbanisme.

Belgocontrol
Tervuisesteenweg 303
B-1820 Steenokkerzeel
Tel. + 32 2 206 21 11
Fax + 32 2 206 22 88
Maatschappelijke zetel/Siège social
C.C.N. Vooruitgangstraat 80/2
C.C.N. Rue du Progrès 80/2
B-1030 Brussel/Bruxelles
RD//ROPU B 7
BTW/TVA BE 206 046 091
P.R./C.C.P. 000-0266005-31
www.belgocontrol.be

